

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mai 1960.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quatre-vingt-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Roy Walter Williams, de Morin Heights, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jean Elizabeth Salter Williams, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mai 1960.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quatre-vingt-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Barbara Doris Jennings Fitzgerald, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Totten Fitzgerald, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mai 1960.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quatre-vingt-dixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Christine Nancy Littleton Cohen, de la cité de New York, dans l'État de New York, un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Abraham Isaac Cohen, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.